Programme de formation

15 novembre 2026

Mettre en oeuvre l'économie sociale et solidaire (ESS)

Point fort de cette formation

Formation sur les potentialités de l'Économie Sociale et Solidaire pour développer l'économie de proximité.

Objectif principal

Penser un développement économique et social durable de son territoire de manière transversale.

-

Objectifs opérationnels

- Identifier les outils de mise en œuvre de l'ESS sur son territoire.
- Articuler les problématiques et dispositifs spécifiques de l'ESS aux autres politiques locales.

Contenu

ESS et innovation sociale : de quoi parle-t-on ?

Les clés d'une politique active en faveur de l'ESS

- L'identification des besoins et des réponses en fonction des spécificités territoriales.
- La structuration et la professionnalisation des filières.
- L'accompagnement des porteurs de projet.
- Coopérations territoriales et liens avec les acteur·trices.

Les ESS locales : dispositifs et mise en œuvre

- Les leviers financiers et techniques.
- Etablir des passerelles entre l'ESS et l'économie classique.
- De l'ESS aux économies « *durables* »-: monnaies locales, nouveaux indicateurs de développement, économie circulaire…

Méthode pédagogique et pré-requis

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique.
- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

- Les stagiaires seront évalués en début et en fin de formation sur leur maîtrise de l'outil.

Public cible

- Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).
- Pour les personnes en situation de handicap: contacter
 le référent
 Cédis.

Format

Une journée (6 heures).

Intervenant·es

Journalistes et expert·es économiques

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .